



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
du 27 juin 2017**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue mardi le 27 juin 2017 à 15h00 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Paul Asselin, président, et à laquelle étaient présents :

MM. Gabriel Michaud, membre  
Clermont Lévesque, substitut  
Mme Anny Mailloux, substitut

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière  
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière

Étaient absents : MM. Don Monahan, vice-président  
Michel Morin, membre

**RÉSOL. : 67-06-2017 (Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Clermont Lévesque

**QUE** la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 68-06-2017 (Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Anny Mailloux  
APPUYÉ PAR: Clermont Lévesque

**QUE** l'ordre du jour soit approuvé.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 23 mai 2017 et de la séance spéciale du 5 juin 2017;
4. Adoption de la liste des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1er au 31 mai 2017;
6. Dépôt du rapport SIMO du mois de mai 2017;
7. Dépôt des transferts budgétaires #2017-12 à #2017-20;



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

8. Octroi soumission RAETM-2017-001 – Disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration;
9. Dépôt du rapport de redistribution de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres;
10. Ratification directive de chantier no 1 - Ajustement des aérateurs Biolacs, station d'épuration – RAETM-2016-002;
11. Affaires nouvelles;
12. Rapports et correspondances :
13. Période de questions;
14. Levée de la séance.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 69-06-2017 (Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 23 mai 2017 et de la séance spéciale du 5 juin 2017)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Anny Mailloux

**QUE** les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 23 mai 2017 et de l'assemblée spéciale du 5 juin 2017 soient approuvés.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 70-06-2017 (Adoption de la liste des comptes à payer du fonds d'administration)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Clermont Lévesque  
APPUYÉ PAR: Anny Mailloux

**QUE** la liste des comptes à payer du fonds d'administration au montant de 153 139,31\$ telle qu'annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante soit approuvée.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 71-06-2017 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2017)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Anny Mailloux

**QUE** la liste des paiements internet pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2017 au montant de 50 071,57\$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**RÉSOL. : 72-06-2017 (Dépôt du rapport SIMO du mois de mai 2017)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Clermont Lévesque  
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM prenne acte du rapport d'opérations préparé par SIMO pour le mois de mai 2017.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 73-06-2017 (Dépôt des transferts budgétaires #2017-12 à #2017-20)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Anny Mailloux  
APPUYÉ PAR: Clermont Lévesque

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche prenne acte des transferts budgétaires #2017-12 à #2017-20 pour l'exercice financier 2017, lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 74-06-2017 (Octroi soumission RAETM-2017-001 – Disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration)**

**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche a demandé des soumissions publiques par l'appel d'offres RAETM-2017-001 pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration;

**ATTENDU QU'**un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 24 mai 2017;

**ATTENDU QUE** deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 13 juin 2017 à savoir :

Nom des soumissionnaires	Prix taxes incluses
Bisson Conteneurs	19 017,44 \$
Enviro Connexions	43 633,01 \$

**ATTENDU** le rapport daté du 21 juin 2017 de madame Nathalie Savard, chef du service de l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances;

**ATTENDU QUE** la soumission de la firme Bisson Conteneurs. s'est avérée la plus basse conforme selon l'analyse et la recommandation en date du 21 juin 2017 de monsieur Serge Coderre, ing., de la firme EnviroServices;



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ATTENDU QUE** l'estimation des travaux est de 56 337,75 \$ (taxes incluses), lequel document produit par la firme EnviroServices, est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**ATTENDU QUE** le nom de l'entrepreneur Bisson Conteneurs n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 27 juin 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Clermont Lévesque

**D'OCTROYER** le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Bisson Conteneurs (3080498 Canada inc) pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration de la RAETM au montant de 16 540,50 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 75-06-2017 (Dépôt du rapport de redistribution de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres)**

---

**ATTENDU** le dépôt du rapport financier 2016 par la résolution 49-04-2017;

**ATTENDU** l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres de 320 994 \$ réparti entre deux villes membres de la façon suivante :

Ville de Terrebonne :	219 917 \$
Ville de Mascouche :	101 077 \$

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Clermont Lévesque

**QUE** le conseil de la RAETM prenne acte du rapport de redistribution de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 préparé par la firme Amyot Gélinas, société de comptables professionnels agréés.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 76-06-2017 (Ratification directive de chantier no 1 – Ajustement des aérateurs Biolacs, station d'épuration – RAETM-2016-002)**

---

**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche a mandaté la firme EnviroServices pour la production du devis spécifique et la surveillance des travaux pour l'ajustement des aérateurs Biolacs à la station d'épuration;

**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche a mandaté par la résolution 21-02-2017, adoptée lors de sa séance régulière du 27 février 2017, la firme Norclair, pour l'ajustement des aérateurs à la station d'épuration;



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ATTENDU QUE** les travaux ont débuté le 13 juin 2017;

**ATTENDU** la directive de changement #1 :

DC #1	Diminution de longueur des boyaux de 4550 mm à 4000 mm afin d'éviter qu'ils ne frottent au fond de l'étang	0 \$
-------	--	------

**ATTENDU QUE** la directive de changement #1 n'aura pas d'effet sur le coût du projet et que les rouleaux de boyaux excédentaires seront livrés à l'usine et pourront être utilisés dans le cadre de la réparation des autres lignes des autres étangs;

IL EST PROPOSÉ PAR: Anny Mailloux  
APPUYÉ PAR: Clermont Lévesque

**D'ENTÉRINER** l'autorisation pour les travaux réalisés décrits dans la directive de changement no 1, ceux-ci n'ayant aucun impact sur le montant du projet. L'avis de changement no 1 est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 77-06-2017 (Rapports et correspondances)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Anny Mailloux

**QUE** les rapports et correspondances mentionnés à l'ordre du jour soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 78-06-2017 (Levée de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Anny Mailloux  
APPUYÉ PAR: Clermont Lévesque

**QUE** la séance soit levée.

**ADOPTÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière